

# Le Bonnet Rouge

DIRECTION & PUBLICITÉ  
14, rue Drouot (Paris 9°)  
Téléph. : CENTRAL 69-70

Quotidien Républicain du soir  
5 centimes — PARIS ET DÉPARTEMENTS — 5 centimes

RÉDACTION & ADMINISTRATION  
142, rue Montmartre (Paris 2°)  
Téléph. : CENTRAL 80-82

Abonnements : Paris 20 fr. ; Départements 24 fr. ; Étranger 32 fr.  
Les abonnements pour 6 mois sont reçus

DIRECTEUR :  
Miguel ALMEREYDA

Pour la Publicité s'adresser à la Direction  
14, rue Drouot, Paris (9°)

## Les Conseils de Guerre

### Des Aumôniers du Droit

Nous avons vu que, pour le bon fonctionnement des conseils de guerre à l'intérieur, il suffirait de rétablir les garanties de la défense : instruction contradictoire ; communication du dossier au défendeur ; rétablissement de la procédure de révision. Ainsi armés, les barreaux pourraient veiller à ce que le Droit soit moins malmené qu'il ne l'est depuis quinze mois.

Mais pour la zone des armées, il est évident que le rétablissement même des garanties ne constituerait pas une réforme suffisante.

On sait — et ceux qui ne savent pas peuvent aisément deviner — quelle situation est faite à la défense dans les conseils de guerre de campagne.

Pour être un héros, on n'est pas moins homme. Qu'on le veuille ou non, il existe une mentalité « militaire », un tour d'esprit spécial qui veut que les hommes n'aient d'autre valeur que celle qu'indique le nombre et le genre des galons cousus à leurs manches.

Un sergent, un lieutenant même qui plaide devant un colonel (pis : souvent devant son colonel) est en état d'infériorité. Il ne dispose pas de tous ses moyens. Lui-même, habitué à l'obéissance, n'ose pas toujours prendre le ton qui conviendrait. Aux yeux des juges militaires, il demeure sans prestige.

Alors il se produit ceci : la plupart du temps, dans les conseils de guerre de campagne, même quand il y a un défenseur (ce qui ne se produit pas toujours) la défense n'existe pas.

On voit qui peut pâtir, surtout, d'un pareil état de choses. Des motifs sont souvent portés par des caporaux ou des sergents qui n'ont jamais rien su de la syntaxe, et qui ne soupçonnent pas que trois lignes griffonnées par eux un jour d'énervement peuvent suffire pour briser la vie d'un homme. Devant le conseil de guerre, ils attendent souvent leur premier témoignage, s'ils savent, s'ils osaient parler, s'expliquer. Intimidés par l'appareil judiciaire, n'ayant personne pour les aider à libérer leur conscience angoissée, ils se taisent, ou ils bredouillent quelques mots sans suite, que personne ne relève.

L'accusé, s'il n'est pas délégué, en est réduit au même état. Il ne sait pas, il n'ose pas s'expliquer. D'ailleurs celui qui tenterait de le faire risquerait de passer — parfois avec raison — pour un malin d'autant plus dangereux qu'il semble savoir mieux mentir.

Il faut donc qu'il y ait, attaché à chaque conseil, quelqu'un qui dispose d'assez d'autorité pour pouvoir assurer le plein exercice de la défense — quelqu'un qui soit un peu comme le bâtonnier auprès d'un Parquet.

M. Guernut a dit l'autre jour le mot qui convenait : il faut envoyer aux armées des aumôniers du Droit.

**Des volontaires**  
— Alors, quoi, faire encore des enrôlés ?  
— Vous n'y êtes pas, lecteur. L'ordre des avocats a inscrit, depuis le début de cette guerre, de trop belles pages à son livre d'or pour que quelqu'un veuille rationner sa part de sacrifice et de gloire.

Les jeunes maitres des barreaux de France sont aux armées et s'y comportent avec vaillance. Il ne s'agit pas de leur faire quitter la tranchée pour la barre.

Mais il n'y a pas que ceux-là. A la demande de M. de Mun, qu'a-t-on fait pour que nos soldats aient les secours spirituels que certains réclamaient ?

On a envoyé aux armées des aumôniers volontaires, avec le grade de capitaine — un par division en moyenne. Pour dire les officiers, les prêtres de la tranchée — et surtout ceux, moins rares, du service de santé — les assistent à l'occasion.

Nous ne demandons pas autre chose. Qu'on attache, à chaque division, un avocat volontaire pris soit parmi les mobilisables, soit parmi les mobilisés du service auxiliaire.

Qu'on fasse, de cet aumônier du Droit, l'organisateur régulier de la Défense. Il ne sera pas nécessaire qu'il plaide chaque fois. Mais c'est lui qui sera l'intermédiaire entre la défense et l'autorité. Couvert par lui, par l'autorité qu'il faut lui conférer, le sergent ou le lieutenant qui plaidera ne sera plus, pour les juges, un inférieur : ce sera un avocat.

L'avocat divisionnaire veillera à ce que les règles de la justice soient sauvegardées, à ce que la loi soit appli-

quée, à ce que la défense ait toute liberté, toute facilité d'action. Dans les cas de condamnation à mort, c'est lui qui devra intervenir auprès de celui qui doit exercer le droit de grâce. C'est à lui qu'incombent la tâche de faire entendre le suprême plaidoyer, d'invoquer la pitié à défaut de la justice, la clémence à défaut du droit.

**Qui en est ?**  
— Mais vous ne trouverez personne...  
— Comment ? Personne, parmi les défenseurs de la veuve et de l'orphelin, qui veuille se dévouer pour aller secourir les petits gars de France, si souvent prêts à payer de tout leur sang une minute de faiblesse, une heure d'égarement ? Personne pour défendre le Droit dans l'armée des soldats du Droit ? Personne qui veuille empêcher le renouvellement des atroces drames que nous connaissons tous — parlementaires, ministres, avocats, journalistes — et dont le souvenir nous hante comme un remords ? Personne pour répondre à l'appel sacré du devoir ?

— Allons donc !  
— Avant de nous adresser aux législateurs, c'est vers les avocats de la France entière que nous nous retournons.

Nous sommes sûrs que vingt-quatre heures ne s'écouleront pas avant que les avocats du barreau de Paris, toujours prêts à tracer la voie glorieuse, ne nous aient écrit :

— Bravo ! Nous en sommes tous !  
J. A.

Une déplorable erreur typographique s'est glissée dans l'article que le Bonnet Rouge consacre hier aux Conseils de Guerre : les déclarations que rapportait notre collaborateur sont de M. Henri Guernut, secrétaire général de la Ligue des Droits de l'Homme, bien connu de nos lecteurs.

**Les Femmes « pacifistes »**  
Encore un mot sur le Comité Fondary et ses amis.

M. Henry Lapauze, dans la descente qu'il opéra rue Fondary, de sa propre autorité, essaya vainement de « faire parler » les membres du Comité.

« Questionnez-les, essayez de tirer d'eux quelque chose qui ne soit pas dans leurs brochures : il n'y a, décidément, rien à faire. »

Mais, en s'acharnant à vouloir faire dire aux membres du Comité autre chose que ce qui est dans leur brochure, M. Lapauze ne consent-il pas que, dans la brochure intitulée « Les Droits de l'Homme », bien connu de nos lecteurs.

« Et voilà la vérité une inquisition bien exigeante. Vous êtes poursuivis et condamnés — ce n'est encore que par M. Lapauze — non point pour ce que vous avez dit ou écrit, mais sur ce qu'on suppose que vous pensez, et répondez dans un article la pierre à outrance. Là-dessus, un « curieux » vient me trouver : « Je voudrais bien connaître votre sentiment sur la paix », me dit-il d'un air innocent. — « Rien de plus commode : je viens justement de publier un article pour réclamer la guerre à l'outrance. » — « Allons ! Allons ! ne faites pas le cachotier ! Ce n'est point de votre article qu'il s'agit. Vous ne voulez rien nous dire de plus ? C'est alors que vous êtes un pacifiste ! » Rien de plus simple, comme on voit.

On croirait à une plaisanterie. Mais que l'on se garde d'oublier, alors, que les meilleures sont celles qui ne durent qu'un temps.

**Georges CLAIRES.**  
**Le docteur Saint-Maurice en liberté provisoire**

Le docteur Saint-Maurice, l'un des inculpés de l'affaire Lombard, vient d'être mis en liberté provisoire.

Il nous prie d'insérer la lettre suivante que Mme Saint-Maurice a adressée au Petit Journal :

Paris, le 7 décembre 1915.  
Monsieur le Directeur du Petit Journal,  
Dans votre numéro de ce jour, vous publiez une information relative à la mise en liberté provisoire de mon mari. Vous y faites suivre son nom du qualificatif de : « complice immédiat de Messieurs les Docteurs Lombard et Laborde ».

J'ai l'honneur, une fois de plus, de protester de la complète innocence de mon mari qui ne connaît même pas Monsieur le docteur Laborde et qui n'a participé d'aucune manière aux actes reprochés à Monsieur le Docteur Lombard.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération.

**Saint-Maurice**  
**Le haut commandement**

Y. G. — M. Joffre ayant été nommé « chef de tous les armées », il y a lieu de le remplacer au commandement des armées du Nord et de rémandement qu'il exerceait depuis « commandant en chef ». C'est le général Carrière de Caspat qui sera désigné par le gouvernement pour le remplacer Joffre.

Le général de Castelnau n'aura pas le titre de généralissime ; il sera adjoint au chef.

Le général de Castelnau a fait la guerre de 1870 comme sous-lieutenant. Il fut chef d'état-major. Au début de la guerre, il commandait une de nos armées de la Somme. Après la Marne, il passa à l'armée de la Somme. Il commandait « dernier lieu » un groupe d'armées.

## Autour de la Paix

Sous cette rubrique nous enregistrons les opinions émises tant chez les neutres que chez nos adversaires.

Nos lecteurs trouveront ici l'écho d'un débat mondial qui tend à se développer. Il va sans dire que nous nous gardons de tout commentaire, du moins pour le moment.

**AUX ETATS-UNIS**  
**Un appel de M. Bryan**  
Londres, 7 décembre. — Un mande de New-York au Times :

M. Bryan vient de publier un manifeste qui recommande avec instance au président Wilson, d'offrir immédiatement sa médiation.

En même temps qu'on lance ce manifeste, on sert au public américain de nouvelles conditions de l'Allemagne pour la paix qui se resument ainsi :

1. L'Allemagne doit avoir tout le contrôle sur les Balkans, assurant ainsi sa route vers Constantinople et l'Asie Mineure ;

2. Un Etat-tampon doit être maintenu entre l'Allemagne et la Russie, comprenant le nouveau royaume de Pologne et l'agrandissement de la Roumanie ;

3. L'établissement de l'ancienne frontière occidentale avec liberté complète pour la Belgique et peut-être même une légère concession à la France dans l'Alsace française.

**EN ALLEMAGNE**  
**La question de la paix au Reichstag**  
Lausanne, 8 décembre. — La Gazette de Voss écrit :

Le chancelier se voit forcé de répondre à l'interpellation socialiste, car le peuple allemand tout entier veut savoir comment le gouvernement pense finir la guerre et combien de temps la guerre peut encore durer.

M. Stinnes, 7 décembre. — M. Georges Bernhart, dans la Gazette de Voss, dit, au sujet du discours que fera M. de Bethmann-Hollweg au Reichstag, en réponse aux questions posées par les socialistes au sujet de la paix éventuelle :

« Indubitablement, cette interpellation trouvera un écho dans le discours du chancelier ; naturellement le chancelier ne peut pas dévoiler toutes les conditions qu'il demanderait et la paix éventuelle aujourd'hui — ce serait impolitique et nuirait au but qui a poussé les socialistes à faire cette interpellation. »

« Le chancelier ne peut pas éviter l'interpellation sur la paix, qui exprime le grand désir du peuple allemand de voir le chancelier donner un résumé de ses intentions. »

Après les arguments habituels pour montrer l'innocence de l'Allemagne dans la déclaration de guerre, le chancelier ajoute : « Le point important est que nous trouvons une conclusion éventuelle de paix qui apporte un règlement de la politique internationale qui nous permette de poursuivre avec moins de difficultés et de risques la réalisation de notre but. »

« C'est dans cette politique que réside l'intérêt du peuple et de l'empire allemands. »

« La libération des autres peuples n'est possible que si la sécurité militaire de l'empire et le développement pacifique du peuple ne sont pas mis en danger. »

« L'attitude future des neutres et de l'ennemi ne peut pas être déterminée par les sentiments, mais par un examen raisonné de ce qui constituerait la situation la meilleure pour nous à l'égard des problèmes internationaux qui sont actuellement posés. »

« Le chancelier peut et doit en parler. »

**L'opinion des socialistes**  
La Gazette de l'Allemagne du Nord, qui est l'organe officiel du gouvernement, a publié les principaux articles analysés par la paix. Parmi ceux-ci se sont les articles publiés par la National Review au sujet de la paix. Les socialistes ont été très satisfaits de ces articles et ont exprimé leurs sympathies à l'égard de la National Review qui ont exprimé des idées différentes sur les questions de la paix.

Dans tous les cas, l'exemple de la Gazette de l'Allemagne du Nord est un grand point en plus pour que les intentions du gouvernement et de la nation soient plus claires. C'est un signe favorable parce que l'ouverture de la discussion relative aux conditions de paix, la discussion de la paix, est le désir grandit de plus en plus pour que les intentions du gouvernement et de la nation soient plus claires. C'est un signe favorable parce que l'ouverture de la discussion relative aux conditions de paix, la discussion de la paix, est le désir grandit de plus en plus pour que les intentions du gouvernement et de la nation soient plus claires.

**EN AUTRICHE**  
**Déclarations d'un ministre**  
Budapest. — Le journal du comte Tisza publie aujourd'hui une interview d'un ministre du cabinet hongrois, au cours de laquelle celui-ci aurait fait les déclarations suivantes :

« Les achats s'élevaient à 500 millions de francs sans signifier comme ayant été secrètement conclus par l'Allemagne aux Etats-Unis. Ils consistent notamment en cuivre, coton, laine, blé, iard, machines agricoles. »

« Tous ces produits ont été livrés en Allemagne, les quantités sont énormes, la fin de la guerre, ou sur ordre. »

« A l'exception du blé, ils sont emmagasinés à proximité des ports de la mer et de nombreux navires marchands sont internés. »

**EN BELGIQUE**  
**Les mifraiteuses ont, au cours de la nuit, empêché l'ennemi de remettre en état l'ouvrage détruit par nous dans la région d'Outrebas.**

Au Nord d'Arras, à l'ouest de la cote 140, nos tris de barrage ont arrêté net une attaque allemande qui se préparait à la faveur d'une explosion de mines.

Dans la journée d'hier, notre artillerie a bombardé et détruit le moulin de Saint-Aurin (région de Reims) que l'ennemi avait organisé comme dépôt.

En Champagne, nous avons continué à progresser à coups de grenades dans la tranchée avancée où l'ennemi avait pris pied hier, au sud de Saint-Souplet.

A l'est de la butte de Souhain, nos contre-attaques ont réussi à maîtriser l'attaque allemande qui s'était déclenchée hier en fin de soirée.

La lutte se poursuit pour la reprise des éléments occupés par l'ennemi.

**ARMÉE D'ORIENT**  
Dans l'après-midi du cinq décembre, les Bulgares ont attaqué violemment notre tête de pont de Demir-Kapou sur le Vardar.

Cette attaque a été complètement repoussée. A malines du six a été calme sur tout le front.

**Les Articles du Général Percin**

Dans la Libre Parole de ce matin, M. Joseph Denais, député de Paris, et l'un des directeurs de ce journal, consacrent le fil suivant à l'article de notre éminent collaborateur et ami le général Percin, sur la défense de Lille :

Voici plusieurs mois qu'il n'avait été question de l'évacuation de Lille. Le général Percin a jugé bon d'y revenir dans le Bonnet Rouge, et le Rappel a reproduit ses déclarations en y joignant un commentaire auquel nous nous associons pleinement.

Le général Percin affirme qu'il était hostile à l'évacuation de Lille dans les derniers jours d'août ; il affirme que, sous l'impulsion du général d'Amade et avec le concours du général Hermant, il avait mis la place en état de défense.

Il ajoute que, le 22 août, « les représentants de l'autorité civile » le prièrent de ne pas exposer Lille aux rigueurs d'un siège et que c'est « le gouvernement » qui, le 24 août, donna l'ordre d'abandonner la place. Il critique d'ailleurs cet ordre comme une faute grave au point de vue stratégique ; si elle n'eût été commise, peut-être, à son avis, l'ennemi n'aurait-il pu être bousculé des ses entrées en France.

D'après ces affirmations catégoriques, il apparaît que l'autorité militaire a été, en fait, dessaisie.

Qui donc a fait, le 22 août, une démarche auprès du général Percin — démarche regrettable, mais non coupable toutefois, puisqu'elle n'était qu'une prière ?

Qui donc a insisté ensuite auprès du gouvernement ? Qui a fait des démarches à Paris ?

Comment enfin l'ordre d'évacuer a-t-il pu venir de Paris au lieu de venir du grand quartier général ? Et à quelles sollicitations M. Messimy, ministre de la guerre, a-t-il obéi ?

La question, telle que l'a posée le général Percin, ne peut rester sans réponse. Le gouvernement connaît toutes les circonstances de cette affaire ; il a entre les mains le rapport établi, après enquête par le général Pau.

Il faut que la vérité soit dite tout entière, la vérité tout entière ? Mais elle a été dite par le général Percin. Nul, usant à

ce jour, n'a pu opposer le moindre démenti valable aux affirmations de notre ami.

Aujourd'hui le Rappel revient à la charge en ces termes :

La Libre Parole, qui n'est pas suspecte de tendresse à l'égard du général Percin, déclare s'associer pleinement aux commentaires dont nous avons fait suivre les passages de l'article publié par le Bonnet Rouge.

« Elle ajoute, par la plume de M. Joseph Denais, député de la Seine :

« Qui donc a fait, le 22 août, une démarche auprès du général Percin — démarche regrettable, mais non coupable toutefois, puisqu'elle n'était qu'une prière ?

« Qui donc a insisté ensuite auprès du gouvernement ? Qui a fait des démarches à Paris ?

« Comment enfin l'ordre d'évacuer a-t-il pu venir de Paris au lieu de venir du grand quartier général ? Et à quelles sollicitations M. Messimy, ministre de la guerre, a-t-il obéi ?

« La question, telle que l'a posée le général Percin, ne peut rester sans réponse. Le gouvernement connaît toutes les circonstances de cette affaire ; il a entre les mains le rapport établi, après enquête, par le général Pau.

« Il faut que la vérité soit dite tout entière. L'opinion publique, qui s'est un moment égarée sur l'attitude du général Percin, en raison du silence qui fut imposé à celui-ci, — silence douloureux pour un soldat accusé, chacun le conçoit, — cette opinion, disons-nous, réclame la lumière.

« Il faut qu'on la lui donne. »

**Les Amis de l'Action française**

On vend à Paris un journal de Bucarest qui est rédigé en français et s'intitule l'Eclair des Balkans.

Ce journal se réclame de l'Action Française qui ne l'a jamais déclaré. Il est en effet antisémite et réactionnaire autant que l'organe des bandits et quand il écrit, en parlant des gens du Roy, Daudet, Maurras et Cie : « nos amis de l'Action Française », nul n'est surpris.

Nul ne sera surpris, non plus, d'apprendre que cette gazette contre-révolutionnaire est aussi furieusement germanophile.

Il bave sur les Alliés. Contre les Anglais, il publiait deux colonnes en un seul numéro :

« La peur anglaise, c'est la révolte des musulmans, la révolte immense et terrible de la foi opprimée depuis des siècles ; car si les fils de Mahomet, qui par crainte sont encore soumis à l'Angleterre se convainquent que leur Calife vient d'être victorieux avec son ami le Kaiser, le feu dévorant de la révolution qui couve depuis longtemps sous les cendres, éclatera partout, aux Indes comme en Afrique, et l'immense empire colonial anglais, l'œuvre du congrès de Vienne, s'effondrera avec bruit, en un seul instant et pour toujours. L'Angleterre, réduite à ses îles, serait une puissance de troisième ordre, sans richesses, sans armée et sans autorité. »

« Voilà pourquoi, pour la perle d'Albion, le principal théâtre de la guerre se trouve dans les Balkans, etc., etc. »

Le journal roumain ami de nos néo-royalistes défend la politique neutre, plutôt hostile à la France, du ministre Brătianu. Il insulte tous les amis de la France, tous les interventionnistes : les Filippesco et les Take Ionesco, et voici en quels termes il présente la situation présente :

« Les Allemands sont victorieux, les Russes sont en déroute, l'Angleterre est terrifiée par le spectre de la peur, la Serbie écrasée et, seule, la France lutte. »

**On a les amis qu'on mérite.**  
Les serviteurs de l'Etranger ont pour alliés les ennemis de la France. C'est dans l'ordre : la haine de la République ne va guère sans la haine de la France.

**Au Café d'Angleterre**  
**Une première satisfaction**

L'affaire Albert n'ira pas aux Prud'hommes. Sur l'intervention d'un membre influent du Syndicat patronal, qui en son nom personnel s'est offert en conciliateur, l'expéditeur du Rat-Mort a sans doute compris qu'il valait mieux éviter un fâcheux jugement de ce tribunal et laisser à quelqu'un de plus autorisé le soin d'arranger à l'amiable une affaire que son incompétence et son grossier orgueil avaient rendue presque impossible à solutionner.

Les gargons limonadiers-restaurateurs, sans obtenir le maximum de ce qu'ils demandaient, en obtiennent cependant la plus grande partie. Si ce n'est pas une victoire, — car, somme toute, c'est surtout un résultat dû à une conciliation fort adroitement menée, — il n'en reste pas moins que cette première satisfaction est due à l'union des grévistes et à la campagne menée ici même.

**Un beau geste**  
Quand on compare l'attitude des deux parties, on ne peut s'étonner de la campagne de salubrité morale que nous avons engagée contre les patrons du Café d'Angleterre.

Voici, en effet, le joli geste que viennent de faire les grévistes de cet établissement à la suite de l'arrangement. Sur la somme de huit cents francs qui leur sera versée, ils en donneront quatre cents pour la caisse de secours aux camarades du syndicat actuellement soldats sur le front.

A. Bontemps.

## Après la grâce d'Etcheverry

### Autres Forçats héroïques

La campagne du Bonnet Rouge a abouti à un résultat éclatant. Etcheverry, le forçat patriote, a été mis en liberté.

Cette mesure de clémence honore M. Poincaré. Pourtant, elle ne nous suffit pas.

D'autres bagnards qui ont commis le même crime qu'Etcheverry — celui de sacrifier leur liberté pour servir la France — sont encore en prison.

Il serait monstrueux — après la mise en liberté du bagnard patriote — de ne pas leur accorder à eux aussi la faveur de reprendre leur poste de combat dans les Armées de la République.

Quels sont ces hommes ?  
Voici, simplement transcrits, d'après des documents « authentiquement indiscutables, leur histoire :

Célestin Delorme, condamné en 1903 aux travaux forcés pour avoir brûlé une planche de lit de camp, s'était réfugié, après son évasion au Brésil. Désireux, comme Etcheverry, de se réhabiliter en mettant vie au service de la Patrie, il demanda conseil au représentant de la France, Le Consul Minviala — formellement — à s'embarquer pour son pays.

L'ancien forçat se battit courageusement. Cela ne l'empêcha pas d'être dénoncé et arrêté après neuf mois de campagne.

Célestin Delorme attend son départ pour le bagne.

Gaston Quésnay, évadé de la Guyane, vivait à Bahia (Brésil). Abandonnant son emploi aux chemins de fer, il rentra en France, le 22 septembre, toujours sur le conseil du Consul. Il se présenta comme volontaire pour partir sur le front. Reconnu, les gendarmes l'arrêtèrent et le conduisirent à la maison d'arrêt de Louviers.

Gaston Quésnay attend son départ pour le bagne.

Louis Ledieu avait réussi à se créer une brillante situation au Venezuela, comme négociant en café. Il n'hésita pas à sacrifier toute sa fortune pour répondre à l'appel aux armées.

Blessé au front, évadé, il fut arrêté le 6 août 1915, après douze mois de présence dans les armées.

Louis Ledieu attend son départ pour le bagne.

Henry Corbeaux vivait tranquille à Paris (Brésil). Le jour de la déclaration de guerre, il va chez le Consul. Celui-ci lui conseille de s'engager dans la Légion. Corbeaux s'embarque à ses frais pour la France. Il arrive à Bayonne le 20 août 1914. Incorporé au 1<sup>er</sup> régiment de marche, il fait l'admiration de ses chefs par son intelligence et sa bonne conduite. On le nomme soldat de première classe. Son commandant, qui a pour lui une grande estime, étant changé de bataillon, le fait permettre dans une de ses compagnies pour le garder sous ses ordres. Le 9 mai 1915, Corbeaux participe près d'Arras à la capture d'un colonel allemand, sort des tranchées, malgré un feu nourri, et tombe glorieusement blessé à l'assaut d'une maison. Il refuse de se laisser soigner et ne consent que le soir, à quitter le champ de bataille.

L'héroïque forçat est soigné à l'hôpital de Redon. Guéri, il retourne au Dépôt. Au lieu de lui donner la Croix de Guerre, on l'arrête et on l'expédie au pénitencier de Saint-Martin-de-Ré.

Et Henry Corbeaux, comme les autres, attend, dans un cachot, son départ pour le bagne !

La grâce d'Etcheverry était nécessaire. En signant la grâce de cet homme, M. Poincaré a signé, en même temps, la mise en liberté de tous les bagnards qui sont venus verser leur sang pour défendre la République.

Envoyer à la Guyane ces anciens forçats, ce serait commettre un véritable crime contre la France et contre la République.

Ils veulent continuer à servir. Ils demandent à leurs godailleurs la faveur de rejoindre leurs camarades sur le front. Ils réclament le droit de se réhabiliter en se faisant tuer. Ils veulent que les hautes autorités militaires les reconnaissent comme soldats dignes d'être honorés.

Respectons les promesses de nos Consuls qui ont engagé la parole de la France. Grâce pour tous les bagnards patriotes !

**Léo Poldès.**  
**La grâce d'Etcheverry**  
Notre excellent collaborateur et ami, M. Louis Martin, sénateur du Var, qui a tant contribué à décrocher la grâce d'Etcheverry, en a été informé par la lettre suivante, qu'il communique à Léo Poldès :

Paris, 4 décembre.  
DE LA RÉPUBLIQUE  
Monsieur le Sénateur,  
Vous avez appelé mon attention sur le nommé Etcheverry (Pierre-Ferdinand), actuellement détenu à la Maison d'arrêt d'Arras.

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'il a été fait remise du restant des peines prononcées contre ce condamné. Veuillez agréer, monsieur le Sénateur, l'assurance de ma haute considération.

POINCARÉ.

**Bourse de Paris**  
Marché assez indécis dans son ensemble, avec des cours en tendance faible.

Rendement : Français 3 0/0, 64.50 ; 3 1/2 0/0, 64.50 ; Extérieure, 83.15 — Italien, 75 — Turc 4 0/0, 60.

AUX ÉCOUTES

A la manière de Romain Rolland

Le professeur Giuseppe Borgese, de l'Université de Rome, ne saurait passer pour un germanophile. Il fut, dès le début de la guerre, partisan de l'intervention italienne. Il est maintenant de ceux qui veulent que l'Italie ne s'en tienne pas à la « petite guerre » contre l'Autriche seule, mais déclare la guerre à l'Allemagne. Les articles qu'il a donnés au Corriere della Sera, le journal d'Italie le plus dévoué aux Alliés, et qu'il vient de réunir sous le titre : Italia e Germania, tendent tous à faire comprendre aux Italiens que leur intérêt leur commande cette guerre contre l'Allemagne. Mais combattre n'est pas nécessairement haïr. Le professeur Borgese veut que l'Italie combatte l'Allemagne, mais il ne haït pas les Allemands. Adversaires de l'Allemagne, sans haïr les Allemands, tel est le titre, fort significatif, de son premier article. Animé de sentiments analogues à ceux que l'on a tant reprochés à Romain Rolland, Giuseppe Borgese, ayant rappelé ce titre, écrit :

« Je le rappelle volontiers, parce que cet état d'âme ne m'est pas particulier, mais est aussi celui d'une quantité d'Italiens. Haïr n'est pas italien. Et si mes amis Allemands m'ont mis au ban de l'Empire, ce n'est pas une raison pour que j'aie exploité les sentiments francophiles d'une plèbe ignorante et crier des insultes contre le peuple d'où sont nés Kant et les maîtres de l'Homme nouveau. J'envisage à l'âme allemande d'hier et d'aujourd'hui ses magnifiques dans de passion ; je voudrais qu'un peu de ce feu vienne enflammer nos esprits un peu affaiblis par certaines idées trop rassurées. Mais la vieille clarté de l'intelligence italienne m'est trop chère et je crois avoir changé de patrie, si, dans ma propagande en faveur de la guerre, je me sentais le devoir de traiter l'ennemi avec une intolérance digne de l'Ancien Testament »

Georges CLAIRES.

CHANSON DU JOUR

La Crise des Sous

(Réflexions d'un bohème)

AIR : « Ah ! vous dirai-je, maman »

Ce ne sont plus les All'ands / Qui causent tous nos tourments ; / Chacun sait que l'our approche / Où a nous les arons a, les Boches ; / Mais ce qu'on n'a plus du tout, / C'est tout simplement : les sous !

Fussiez-vous riche à millions, / Si vous n'avez pas d'billon, / Allez donc chez la crémière, / L'épicer ou le mercier ; / Vous n'aurez ni beurre ni choux, / Si vous n'avez pas de sous !

Ce pauvre sou si vilain, / Ce rond de cuire malsain, / Le voilà d'un plus rare / Qu'un beau rubis de Carrare ; / C'est un bien étrange loi, / Pour nos modestes « pétois ».

L'aveugle du pont des Arts / Devient plus riche qu'Alsiu Biard ! / Car depuis que la décade / Sur tout le marché fut prime, / Ses clients ne lui donn'nt plus / Un pitit sou, mais un dou !

Pour vous dir' combien les gens / Devennent introuvaables, / Hier, dans un édifice, / La tenancier ridicule, / Pour ne pas m'changer vingt ronds, / Voullait m'rendre mon... glissons !

Jusqu'à ces dames du trottoir / Qui veulent maintenant percevoir / Leurs voluptueuses dimes, / Non en or, mais en détimes ; / « Si tu veux m'payer en sous, / Je serai gentil comme tout ! »

Ca rend tous les gens togés ; / On voit même des embusqués, / Surmontant frousse et cotiques, / S'engager (c'est authentique !) / Rien que pour toucher, pas plus, / Les cinq sous de nos pillus !

Bref ! il parait qu'ça va mal / A cause de ce vil métal, / Qu'on méprisait tant naguère, / Avant qu'on nous ayons la guerre ! / « Mais moi, j'm'en fiche, après tout ; / J'ai toujours vécu sans sous ! »

P. ALBERTY.

Hier ont eu lieu les obsèques de notre excellent confrère Gabriel Dauchot rédacteur parlementaire au Petit Journal. Tout jeune encore il est mort à 34 ans, Gabriel Dauchot s'était acquis l'amitié de ses camarades et l'estime du public. Écrivain de mérite, il avait fondé, à ses débuts, une revue fort intéressante l'Idée, à laquelle devaient se reporter tous les gens qui s'intéressent à l'histoire des théories de Barrès et de leur influence sur la jeunesse littéraire. Gabriel Dauchot s'était aussi généreusement passionné pour la cause polonaise ; à avait consacré aux revendications de l'ethnique peuple de nombreux articles, publiés notamment par les Marches de l'Est, et un livre qui restera : l'Immortelle Pologne.

Il n'était pas de nos amis politiques, mais, par son caractère et son talent, il honorait notre profession. Nous ne l'oublierons pas.

De Rachiide, domine qu'il y ait encore des gens qui font des canons, qui devant l'histoire écrivent des histoires :

Certaines braves gens d'aujourd'hui sont faites d'inconscience et n'en sont, d'ailleurs, que plus utiles. Moi, je ne possède que ma conscience, mon inutile conscience, et je tremble à l'idée de reprendre mon métier, mon inutile métier. Moi, j'ai peur pour tous ceux qui sont braves, ceux qui sont braves, ceux qui restent ici, d'ici

pour pour tout le monde, et d'être attachés à mon cahuchemar augmenté mon anxiété. « Pourquoi ce cahuchemar, m'a demandé quelqu'un, puisque, actuellement, vous n'avez personne au front ? »

Personne au front ? Mais j'y ai toute la France !

On n'a point encore établi de statistiques sur les coconommes. Mais les médecins qui ont eu à soigner des morphinomanes ont pu se faire un compte et de la classe par sexe et par les professions. Le docteur Levainstein, dont l'ouvrage fait autorité, encore qu'il soit un peu vieux, a trouvé, sur 100 morphinomanes, 82 hommes et 18 femmes ; professionnellement, ces malheureux se répartissent ainsi :

Médecins et étudiants en médecine : 33. Femmes de médecins : 8. Fils de médecin : 1. Infirmiers : 2. Sage-femmes : 1. Pharmaciens : 6. Femme de pharmacien : 1.

Voilà donc 64 personnes appartenant aux milieux médicaux, c'est-à-dire ayant la possibilité de se procurer facilement leur poison préféré, et se l'administrer.

Dix ans plus tard, un autre médecin, le docteur Georges Pichon, comptait sur 66 hommes morphinomanes : 32 médecins, pharmaciens ou étudiants en médecine ; 5 infirmiers ; 1 prêtre ; 2 hommes de lettres ; 2 avocats ; 1 officier, etc. Sur 33 femmes : 16 femmes de médecins ou pharmaciens ; 13 demi-mondaines ; 11 ouvrières ; 1 religieuse ; etc.

Il serait curieux de voir ce que sont devenues ces proportions et d'établir des statistiques analogues pour la cocaïne.

Ces poisons conduisent leurs fidèles à l'hôpital ; rien de plus facile, pour un médecin chef de service, que de les dénombrer et de les classer.

LES CONFÉRENCES

École des Hautes Études Sociales, 16, rue de la Sorbonne. Jeudi 9 décembre, à 4 heures 15. M. Auguste Pétrowski : « La Contortation générale du Travail. Ses moyens d'action, violents ou pacifiques, des conceptions germaniques que la Force prime le droit ».

POSTE RESTANTE

— L'Étât, vient de recevoir toutes les œuvres et collections laissées par le peintre Detaille. La plus grande partie des œuvres, prendra place au Musée de l'Armée. Le restant sera offert au Musée de Versailles.

Les mauvais chanoines

Tunis, 6 décembre du correspondant particulier du « Bonnet Rouge ». — Le chanoine Pons dans un sermon prononcé à la cathédrale, a déclaré à son tour que cette guerre avait un caractère explicite ; il conceit par cette citation de Monsieur Spalding : « Au point de vue individuel et national, religieux et politique, la guerre est une opportunité. » Ces paroles imprimées sont très sévèrement commentées. — Laurent CHAT.



EMPRUNT NATIONAL

aujourd'hui comme jadis, nous sang et notre or, pour la PATRIE.

TOUS LES SPORTS

Les six jours de New-York

L'erreur de chronogramme que j'espérais n'est pas, dans l'auto de ce matin, on peut, en effet, lire que la 13<sup>e</sup> équipe est formée par Rudi-Russe (Autrichien) et A. Vanderstuyff (Belge). Séries et Dupuy ont respectivement partie de la 17<sup>e</sup> et de la 3<sup>e</sup> équipes.

Comme ils n'ont pas refusé une pareille compromission, il y a tout lieu de croire qu'ils ne refuseront pas, à la rigueur, suivant les déflections qui peuvent se produire, à faire équipe avec Rudi-Russe.

Mais qu'en pensent nos journaux sportifs ? Je constate avec regret qu'aucune prestation de leur part n'est venue, comme à propos de Milan-San Remo et de la course de six jours du mois d'avril, rappeler à un peu plus de pudeur ces coureurs peu scrupuleux.

J'ai encore en mémoire l'article à l'égard de leur infamie sur la jeunesse littéraire. Gabriel Dauchot s'était aussi généreusement passionné pour la cause polonaise ; à avait consacré aux revendications de l'ethnique peuple de nombreux articles, publiés notamment par les Marches de l'Est, et un livre qui restera : l'Immortelle Pologne.

Il n'était pas de nos amis politiques, mais, par son caractère et son talent, il honorait notre profession. Nous ne l'oublierons pas.

De Rachiide, domine qu'il y ait encore des gens qui font des canons, qui devant l'histoire écrivent des histoires :

Certaines braves gens d'aujourd'hui sont faites d'inconscience et n'en sont, d'ailleurs, que plus utiles. Moi, je ne possède que ma conscience, mon inutile conscience, et je tremble à l'idée de reprendre mon métier, mon inutile métier. Moi, j'ai peur pour tous ceux qui sont braves, ceux qui sont braves, ceux qui restent ici, d'ici

prene pas pour un chauviniste outrancier, je ne peux que redire ce que j'écrivais en ces occasions :

« Nous ne sommes pas assez naïfs pour prétendre à l'avenir jamais nos sportifs ne devront se rencontrer avec nos ennemis d'hier. Au contraire, nous pensons même qu'il sera de notre devoir, et plus, de nous honorer, d'être dignement défendus quand nos couleurs seront représentées dans des manifestations sportives internationales. Ce sera là une tâche sérieuse à laquelle, j'en suis convaincu, nous donnerons le maximum d'efforts pour la mener à bien. Mais cette éventualité ne doit pas nous faire oublier l'heure présente. Il est tout à fait incorrect, pour ne pas dire plus, que des Français se rendent complaisamment aux chauchucheries des managers américains qui ne manquent pas de faire le tam-tam nécessaire à ces exhibitions franco-boches. »

Les lecteurs du Bonnet Rouge ne seront donc pas surpris si je m'abstiens, pour cette course, de donner les résultats. J'aurais trop peur, le hasard est si grand, d'annoncer la victoire de l'équipe Dupuy (Français)-Rudi-Russe (Autrichien).

Réparation des dommages de guerre

M. Larnaude, doyen de la Faculté de Droit de Paris et M. Rondel-Saint, membre du Conseil supérieur de la Marine marchande, président de l'un des vice-présidents du Comité national pour la réparation intégrale des dommages causés par la guerre, ont été reçus par le Sous-Secrétaire d'État de la Marine marchande, à qui ils ont remis le rapport de M. Lacour, professeur à la Faculté de Droit de Lille, sur la réparation des dommages maritimes, nés du fait de la guerre, et signalé l'opportunité qu'il y avait de comprendre cette catégorie de dommages dans le projet de loi en préparation au Parlement.

Tribune des Lecteurs

Les sections d'infirmiers

Nous avons reçu la lettre suivante :

Monsieur, J'ai lu, avec intérêt, dans le Bonnet Rouge du 7 décembre, sous la signature A. L., un article où les infirmiers sont pris à partie. Les critiques contenues à leur égard dans cet article sont injustes. Votre collaborateur écrit que « l'insubordination des infirmiers est nulle et qu'ils sont incapables de faire un pansement. Ce jugement a produit une profonde stupeur parmi les infirmiers qui lisent tous les soirs votre excellent journal. Est-il nécessaire d'ajouter que cette stupeur est partagée par le public ? Tous ceux qui ont visité les hôpitaux depuis la guerre se sont rendus compte du travail accompli par les infirmiers qui se sont consacrés jour et nuit, sans arrêt et sans trêve, au traitement de leurs camarades blessés. Ce que M. A. L. aurait dû dire, c'est que l'incompétence apparente de Service de Santé est motivée, non par le manque d'instruction des infirmiers, mais par l'insubordination de certains d'entre eux, qui, au lieu de la question posée par M. Jobert, député de l'Yonne, au Ministre de la Guerre. Que réclame de depuis 7 il veut que tous les infirmiers, avant tout, soient soignés, les épreuves de l'examen médical du Caducée soient considérées comme spécialisées et restent affectés au Service de Santé. Le nombre de ces hommes est considérable. Il y en a dans tous les hôpitaux. Ce sont les infirmiers de ville chargés de soigner les blessés. Il est contraire à la vérité d'écrire que ces infirmiers n'ont aucune instruction professionnelle et que « sans les concours des dames infirmières, les blessés seraient pu mourir faute de soins. Les Dames de la Croix-Rouge seraient les premières à démentir une pareille affirmation. Dans les formations sanitaires de l'arrière dans les hôpitaux, font le personnel du Service de Santé, sans distinction de grades, a fait son devoir, tout son devoir. Je crois avoir parlé au nom de tous les infirmiers.

Un infirmier du Val-de-Grâce.

Vie chère et Allocations

Notre excellent collaborateur et ami, le docteur Amédée Peyroux, député de la Seine-Inférieure, vient de déposer une proposition de loi tendant à porter de 0 fr. 50 à 0 fr. 75 l'allocation accordée aux enfants des mobilisés par la loi du 5 août 1914. Ainsi que M. Peyroux l'écrit dans son « Exposé des motifs », la hausse excessive des vivres et des denrées, des combustibles, de l'éclairage, justifie l'urgence de la nécessité d'une pareille mesure, en particulier à la veille de l'hiver.

PETITES ANNONCES

du Mercredi et du Samedi (tarif général : 1 franc la ligne)

ALIMENTATION. — LIDRE exquis, la pièce 222 litres, franco, Paris, 49 francs. R. Anloine, Le Mans (Sarthe). CAFES grand arôme, verts ou torréfiés, franco par colis postaux. Demander Tarif, MAURICE Piquet, importateur au Havre. CAFES TORRÉFIÉS. — 110, faubourg St-Denis, G. Paris.

MARIAGES

Mme STELLE, 33, rue Pigalle, mariages toutes situations.

COURS ET LEÇONS

STENOGRAPHE-DACTYLO, 15, 10, par mois 138, faub. St-Denis, gare Nord, Est (104).

DIVERS

MONHES, bijoux, pendules. Titubaudeau fabricant principal à Besançon. Franco tarif illustré.

TRAVAUX PHOTOGRAPHIQUES, artistiques et industriels. Développement et tirage. Travail rapide et soigné. Ecrire : Lemoine, 14, avenue des Gobelins, Paris.

TAILLEUR travail à façon. Transformations et réparations. Prix modérés. Delage, 28, rue Servandoni et 42 rue de Valenciennes.

TAILLEUR pour Dames. Travail à façon et sur mesure. Transformation de fourrures. Prix modérés. L. Doukrovsky, 29, rue Rodier.

ALIMENTATION

Les offres et demandes d'emploi sont insérées gratuitement et tous les jours.

DEMANDES D'EMPLOI

STENO-DACTYLO, cherche emploi secrétaire 150 à 175 francs. Mlle Y. Deleuil, 8, rue Monte-Cristo, Paris (8<sup>e</sup>).

JEUNE FILLE, bonnes références, désire emploi de bureau ou de vendeuse. Ecrire : Mlle M. P., rue Sainte-Isaure, Paris (18<sup>e</sup>).

CHEF COMPTABLE, cherche situation sérieuse. Excellentes références. Ecrire : Lepellier, 6, rue Montessuy, Paris.

SAGE-FEMME. Ancienne élève Maternité de Paris, ex-interne hôpitaux, reçoit pensionnaires toutes époques, 11, rue Jean-Leclaire, Paris (17<sup>e</sup>). Nord-Sud Marcadé, 17312.

LEÇONS. D'ANGLAIS à domicile par demoiselle anglaise réfugiée de Turin. M. Bell, 3 bis, rue Clément-Marot, Paris.

LE BONNET ROUGE

est composé par une équipe d'ouvriers syndiqués.

Le Gérant : LÉON BAYLE.

IMPRIMERIE FRANÇAISE, Maison J. Dangon Georges Dahan, imprimeur, 123, rue Montmartre, Paris (2<sup>e</sup>).

santé idéale, car ils sont, seuls, la Force et l'Espoir de l'avenir.

Et s'il est indispensable que nos parlementaires se préoccupent de ménager le budget national, ce n'est certes pas de ce côté-là qu'il convient d'économiser, mais bien du côté des moyens de la guerre, des intermédiaires de toutes sortes qui, hélas ! se sont enrichis en trop grand nombre et par des procédés indélicats, du côté des mercantis dont il est grand temps d'arrêter les trop audacieux, pour ne pas dire les criminels, agissements.

Groupes et Syndicats

Aide fraternelle de l'enseignement primaire public. — Les institutrices et les instituteurs primaires publics de la Seine sont priés d'assister à l'assemblée générale de tout le personnel enseignant du département le jeudi 9 décembre prochain, à 14 heures, au préau de l'École de Gargyles, rue Dussoubs (Métro Reaumur-Sébastopol).

Syndicats

4 heures 30. — Limonadiers-restaurateurs (salle du bas, côté droit, B. du T.).

Parti Socialiste

30 heures 30. — Étudiants socialistes révolutionnaires (17, rue Edouard Manet). — 3<sup>e</sup> section (49, rue de Bretagne). — 14<sup>e</sup> section (chez Ledoux). — 20<sup>e</sup> Parguez (au siège). — 20<sup>e</sup> Père-Lachaise (rue Malle Brun, 4). — Montreuil (32, boulevard Charney).

Locataires

4 heures. — 12<sup>e</sup> arrondissement (132, rue de Charenton). — 20 heures 30. — Vanves (au siège).

Les Figaros français prennent d'importantes décisions

L'Union nationale et internationale des Figaros français avait organisé dimanche, salle des fêtes de la Mairie du IX<sup>e</sup>, une réunion corporative à propos des augmentations réclamées par les colporteurs.

Deux circulaires Galliéni

Le général Galliéni vient de prendre deux décisions nouvelles.

1. Des auxiliaires iront au front remplacer, dans les emplois sédentaires, les hommes du service armé. On enverra d'abord les volontaires, s'il s'en présente. S'il en manque, on expédiera les plus jeunes auxiliaires de la 20<sup>e</sup> Section ;

2. Les hommes de troupe seront obligés de déjeuner à la caserne.

POUR L'EMPRUNT DE LA DÉFENSE NATIONALE

La France entière souscrit

Pour que l'Emprunt affirme au monde entier notre volonté de combattre jusqu'à la Victoire, il faut que tous les Français souscrivent 10 francs de souscriptions !

10 francs à la souscription 26 francs le 15 janvier 1916 26 francs le 15 février 1916 26 francs le 15 mars 1916

88 francs 4 versements. Souscrit-on, par exemple, 4 fois plus !

Pour 20 francs de rente, le souscripteur doit verser 352 francs qu'il peut payer ainsi :

10 francs à la souscription 104 francs le 15 janvier 1916 104 francs le 15 février 1916 104 francs le 15 mars 1916

352 francs 4 versements. Ajoutons qu'un titre qui, pour 88 francs, donne un intérêt de 5 francs, constitue un placement à 5,68 %.

Jamais les Français n'ont eu à remplir un devoir plus urgent, plus facile et plus profitable !

LES PLANCHES

ÉCHOS

Lundi soir, un de nos plus spirituels vaudevilistes — si ce n'est le plus spirituel — croise sur le boulevard notre ami Paul Ardot qui marchait à pas pressés — comme Oreste courant après Pylade — dans la direction des Batignolles.

« Hé là ! grand Dieu ! Je vais où ?... Le lundi, l'Athènes fait redche, et l'en profite pour ne courir pas comme les poules ! répliqua le jeune disciple (s) de Diogène, en s'en allant. — Ah ! oui ! murmura entre ses dents le vaudeviliste, ah ! oui !... comme les poules... avec les coqs. »

La matinée qui sera donnée jeudi à la Scala avec le même programme que la soirée, sera donnée au bénéfice de l'Association des Artistes Français et Belges.

Maintenant qu'une décision judiciaire récente a réglé les charges du localiste vis-à-vis du propriétaire de l'immeuble, le théâtre Béjart va rouvrir ses portes.

C'est samedi prochain, à 8 h 30, qu'aura lieu la première représentation (reprise) de l'Alsace, avec Mme Réjane en tête de la distribution.

Cette pièce qui obtint un beau succès à sa création, fut moins favorablement accueillie à la reprise qui fut tentée la saison dernière.

Est-ce pour cette cause qu'on l'a augmentée d'un prologue et d'un épilogue au cinématographe ?

Il vient de débiter — dans l'Est — dans un théâtre du Boulevard, où il tient avec pas tout à fait assez d'adresse et un peu trop d'assurance, son rôle de jeune amoureux constamment repoussé par son Égérie.

Son rôle comporte, en outre, au second acte, une exclamation qui provoque l'interdit, sans doute en raison du comique ingénu et confiant qu'il met dans son intonation quand il prononce :

« Je suis beau ! Je le sais ! Récompensez-moi, si l'étonnement du rire qui accueille quotidiennement sa réplique, il se prit à croire que c'est à son talent qu'il devait ce succès inattendu ! — Car, dit-il à l'auteur, j'ai du talent ! — Ah bah !... Dans ce cas, croyez-moi, dites-le moins souvent et prouvez-le davantage ! »

Courrier des Spectacles

Renouveau. — Demain jeudi à 2 heures 30, matinée avec La Puce à l'oreille.

Variétés. — Les principaux rôles de Mlle Joliette, ma femme seront tenus par Mlle Martine Régnier, M. Geo Tréville, Mlle Marcelle Praince et M. Dumény.

Opéra-Comique. — Demain jeudi, matinée à 1 heure 30, le Jongleur de Notre-Dame (Mlle Marie Chantal, MM. Allard, Azéma, Paillard, etc.). La Fille au Régiment (Mlle Tiphaine, Mlle de Creus, Beninotte, Mesnaccker).

Châtelet. — M. Fontanes, pour donner satisfaction au désir des membres de la critique et ne pas se reconstruire la réputation de découvreur de l'Opéra, remet à vendredi, deux heures, la répétition générale des Exploits d'une petite française. La première représentation sera donnée samedi soir à 8 heures.

Porte-Saint-Martin. — M. Le Bargy, nous l'avons dit, ne pourra plus donner qu'un nombre très limité de représentations de Cyrano de Bergerac. Ces représentations ne sauraient en effet se continuer au-delà du 31 décembre.

Ce soir mercredi, demain jeudi, puis samedi et dimanche Cyrano de Bergerac avec M. Le Bargy, Mme Andrée Mégarvi, MM. Louis Gauthier, A. Gammelles, Clasis, Cazalis.

Nouvel Ambigu. — Demain jeudi, puis samedi et dimanche (dimanche matinée) Demoiselle de Morges sera jouée avec tous les artistes qui en assurent actuellement le grand succès : Jane Delmar, Made Brande, André Pascal, Jane Calvé, Jean Kemm, Mlle Almette, Duviols.

Nouveau Cirque. — Demain jeudi à 2 heures 30, matinée. Nouvelles attractions avec la fantaisie bouffe Antonio, grand spectacle. Téléphone Central 41-81.

Concert Mayol. — Cora Laparcerie : le plus grand succès de la saison. Cora Laparcerie, Demoiselle de Morges sera jouée avec tous les artistes qui en assurent actuellement le grand succès : Jane Delmar, Made Brande, André Pascal, Jane Calvé, Jean Kemm, Mlle Almette, Duviols.

Nouvel Ambigu. — Demain jeudi, puis samedi et dimanche (dimanche matinée) Demoiselle de Morges sera jouée avec tous les artistes qui en assurent actuellement le grand succès : Jane Delmar, Made Brande, André Pascal, Jane Calvé, Jean Kemm, Mlle Almette, Duviols.

Nouveau Cirque. — Demain jeudi à 2 heures 30, matinée. Nouvelles attractions avec la fantaisie bouffe Antonio, grand spectacle. Téléphone Central 41-81.

CE SOIR

THEATRES

COMÉDIE-FRANÇAISE, 8 h. 30, Le Demi-Monde.

OPÉRA, 8 h., Le Roman d'un jeune homme pauvre.

OPÉRA-COMIQUE, Relâche.

TRIANON-LYRIQUE, 8 h. 30, Grotte-Girofla.

PORTE SAINT-MARTIN, — A 7 h. 30, mardi, mercredi, jeudi, samedi, dimanche (dimanche matinée et soirée), Cyrano de Bergerac. M. Le Bargy, Mme Andrée Mégarvi, MM. Louis Gauthier, A. Gammelles, Clasis, Cazalis.

Gaité, 8 h. 15, Le Contrôleur des Wagons, Théâtre Antoine, 8 h. 30, La Belle Aurore, Théâtre Sarah-Bernhardt, 8 h., Le Bossu, Châtelet, Relâche.

Renouveau, 8 h. 30, samedi, dimanche, 11 Palais Royal, 8 h.

Le Bonnet Rouge, 8 h., Kit, Bouffes Parisiens, 45, L'École de Belles-Mères, Grand Guignol.

S. S. 15, La Cocarde de Mimi Pinson, Apollo, 8 h., Relâche. La nuit républicaine, Cluny, 8 h. 30, Les Francs de Rosalie, Déjazet, 8 h., Si j'étais Roi.

Opéra, 8 h., Les Femmes de Corinthe, Opéra-Comique, 8 h., Les Femmes de Corinthe, Opéra-Comique, 8 h., Les Femmes de Corinthe.

Renouveau, 8 h. 30, samedi, dimanche, 11 Palais Royal, 8 h.

Le Bonnet Rouge, 8 h., Kit, Bouffes Parisiens, 45, L'École de Belles-Mères, Grand Guignol.

S. S. 15, La Cocarde de Mimi Pinson, Apollo, 8 h., Relâche. La nuit républicaine, Cluny, 8 h. 30, Les Francs de Rosalie, Déjazet, 8 h., Si j'étais Roi.

Opéra, 8 h., Les Femmes de Corinthe, Opéra-Comique, 8 h., Les Femmes de Corinthe, Opéra-Comique, 8 h., Les Femmes de Corinthe.

Renouveau, 8 h. 30, samedi, dimanche, 11 Palais Royal, 8 h.

Le Bonnet Rouge, 8 h., Kit, Bouffes Parisiens, 45, L'École de Belles-Mères, Grand Guignol.

S. S. 15, La Cocarde de Mimi Pinson, Apollo, 8 h., Relâche. La nuit républicaine, Cluny, 8 h. 30, Les Francs de Rosalie, Déjazet, 8 h., Si j'étais Roi.

Opéra, 8 h., Les Femmes de Corinthe, Opéra-Comique, 8 h., Les Femmes de Corinthe, Opéra-Comique, 8 h., Les Femmes de Corinthe.

Renouveau, 8 h. 30, samedi, dimanche, 11 Palais Royal, 8 h.

Le Bonnet Rouge, 8 h., Kit, Bouffes Parisiens, 45, L'École de Belles-Mères, Grand Guignol.

S. S. 15, La Cocarde de Mimi Pinson, Apollo, 8 h., Relâche. La nuit républicaine, Cluny, 8 h. 30, Les Francs de Rosalie, Déjazet, 8 h., Si j'étais Roi.